

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)

Isolit

N° du matériau spécification	102866	Version	4.1 / FR
VA-Nr		Date de révision	22.09.2010
		Date d'impression	22.09.2010

DeguDent

A Dentsply International Company

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Informations sur le produit

Nom commercial	Isolit
Société	DeguDent GmbH Postfach 1364 D-63403 Hanau
Téléphone	+49 (0)6181/59-5767
Télécax	+49 (0)6181/59-5879
Adresse e-mail	SDB@degudent.de
Téléphone en cas d'urgence	+49 (0)180 / 23 24-555

Utilisation de la substance / de la préparation Seulement à l'utilisation dentaire.

N° d'enregistrement REACH : si disponible, indiqué au chap. 3

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification selon la directive 67/548/EG ou la directive 1999/45/EG

R10: Inflammable.

Autre Dangers

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Informations sur les composants / Composants dangereux selon la directive 67/548/EG ou la directive 1999/45/EG

• glycerol	15% - 20%		
No.-CAS	56-81-5	No.-CE	200-289-5
• éthanol	70% - 75%		
No.-CAS	64-17-5	No.-CE	200-578-6

Textes des phrases R, voir chapitre 16

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Enlever tout vêtement souillé ou imprégné.

Inhalation

Amener la personne concernée à l'air frais.
Consulter un médecin

Contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Consulter un médecin

Contact avec les yeux

En cas de paupière ouverte, rincer immédiatement abondamment pendant au moins 5 minutes à l'eau, le cas échéant avec un collyre.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)

Isolit

N° du matériau	102866	Version	4.1 / FR
spécification		Date de révision	22.09.2010
VA-Nr		Date d'impression	22.09.2010

DeguDent

A Dentsply International Company

Faire examiner par l'ophtalmologiste.

Ingestion

Rincer la bouche.

Après absorption de grandes quantités de substance:

Faire boire immédiatement beaucoup d'eau.

Consulter un médecin.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Après absorption de grandes quantités de substance:

Troubles possibles:

nausées, diarrhée, troubles gastro-intestinaux, hébétude, cyanose.

Thérapie comme pour empoisonnement par l'alcool éthylique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié

jet d'eau vaporisée, mousse résistant à l'alcool, CO2, poudre sèche

Moyens d'extinction inappropriés

jet d'eau

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation possible de mélanges vapeur/air inflammables ou explosifs.

En cas d'incendie, refroidir à l'eau les installations de stockage exposées au danger.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser l'équipement de protection habituel lors des incendies.

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration du produit dans le sol, les cours d'eau et les égouts.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Diluer avec une grande quantité d'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Prévoir un système d'aspiration/ventilation correct au poste de travail ou sur les machines.

Conserver sous clé.

Conserver hors de la portée des enfants.

Conserver le récipient bien fermé.

Ne pas respirer les vapeurs.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Stockage

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)

Isolit

N° du matériau	Version	4.1 / FR
spécification	Date de révision	22.09.2010
VA-Nr	Date d'impression	22.09.2010

Page
3 / 6

DeguDent

A Dentsply International Company

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Mesures d'ordre technique

Prévoir un système d'aspiration/ventilation correct au poste de travail ou sur les machines.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites spécifiques au lieu de travail et/ou si d'assez grosses quantités se dégagent (fuites, déversements, poussières), utiliser la protection respiratoire indiquée.

Appareil de protection respiratoire disposant d'un filtre A de couleur marron

Protection des mains

Porter des gants de protection réalisés dans les matériaux suivants: matériel résistant aux solvants.

Matériau de gants	caoutchouc butyle
Epaisseur du matériau	0,5 mm
Temps de pénétration	480 min
Méthode	Source: base de données GESTIS (système d'information sur les matières dangereuses des caisses de prévoyance des accidents)
Matériau de gants	Caoutchouc fluoré (FKM)
Epaisseur du matériau	0,4 mm
Temps de pénétration	480 min
Méthode	Source: base de données GESTIS (système d'information sur les matières dangereuses des caisses de prévoyance des accidents)

L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection.

Le temps de pénétration peut être obtenu du fournisseur de gants de protection et il doit en être tenu compte.

protection préventive de la peau

Utiliser régulièrement une crème protectrice.

Protection des yeux

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection de la peau et du corps

Eviter tout contact prolongé avec la peau.

Eviter de souiller les vêtements avec le produit.

tablier résistant aux solvants

Mesures d'hygiène

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Ne pas manger, boire, fumer, priser pendant le travail. Laver les mains et/ou le visage avant les pauses et à la fin du travail.

Ne pas respirer les vapeurs.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme	liquide
Couleur	incolore
Odeur	aromatique

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

pH	7
Milieu:	eau

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)

Isolit

N° du matériau	Version	4.1 / FR
spécification	Date de révision	22.09.2010
VA-Nr	Date d'impression	22.09.2010

DeguDent

A Dentsply International Company

Point/intervalle de fusion	< -15 °C	
Point/intervalle d'ébullition	env. 100 °C	
Point d'éclair	28 °C	
Température d'inflammabilité	425 °C	relatif à la substance: éthanol
Limite d'explosivité, inférieure	3,5 %(V)	relatif à la substance: éthanol
Limite d'explosivité, supérieure	15 %(V)	relatif à la substance: éthanol
Densité	0,876 g/cm ³	
Hydrosolubilité	soluble	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Matières incompatibles	aucun(e) connu(e)
Produits de décomposition dangereux	aucun(e) connu(e)

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale	DL50 rat: 13600 mg/kg relatif à la substance: éthanol
	DL50 rat: 12600 mg/kg relatif à la substance: Glycérine
Irritation de la peau	Dégrasse la peau. En cas d'expositions fortes et prolongées

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques

Recherches écotoxicologiques inexistantes.

Toxicité pour les poissons	CL50 Leuciscus idus melanotus: 8140 mg/l documentation relatif à la substance: éthanol
Toxicité pour les daphnies	EC 3 Daphnia magna: 7800 mg/l relatif à la substance: éthanol
Toxicité pour les bactéries	EC 10 Pseudomonas putida: 6500 mg/l documentation relatif à la substance: éthanol

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)

Isolit

N° du matériau	Version	4.1 / FR
spécification	Date de révision	22.09.2010
VA-Nr	Date d'impression	22.09.2010
	Page	5 / 6

DeguDent

A Dentsply International Company

Information supplémentaire sur l'écologie

Information supplémentaire Eviter la pénétration du produit dans le sol, les cours d'eau et les égouts.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit

Elimination conformément aux prescriptions prévues par les autorités locales.

Emballages non nettoyés

Elimination conformément aux prescriptions prévues par les autorités locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport par route ADR/RID/GGVSEB (Allemagne)

Classe	3
Étiquettes ADR/RID	3
No ONU	1170
Groupe d'emballage	III
Plaque signalétique de danger	30 / 1170
Code de restriction en tunnels (ADR)	(D/E)
Description des marchandises (Nom technique)	ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION)

Transport maritime Code IMDG/GGVSee (Allemagne)

Classe	3
No ONU	1170
Groupe d'emballage	III
No EMS	F-E, S-D
Nom technique (Nom d'expédition)	ETHANOL SOLUTION (ETHYL ALCOHOL SOLUTION)

Transport aérien ICAO-TI/IATA-DGR

Classe	3
No ONU	1170
Groupe d'emballage	III
Nom technique (Nom d'expédition)	Ethanol solution

Transport par voies d'eau intérieures ADN/ADNR/GGVSEB (Allemagne)

Classe	3
Étiquettes ADR/RID	3
No ONU / Numéro de la substance	1170
Groupe d'emballage	III
Description des marchandises (Nom technique)	ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION)

Indications sur le chargement/Remarques

IATA_C	ERG-Code 3L
IATA_P	ERG-Code 3L

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage selon les Directives CE

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)

Isolit

N° du matériau	Version	4.1 / FR
spécification	Date de révision	22.09.2010
VA-Nr	Date d'impression	22.09.2010

Page

DeguDent

A Dentsply International Company

élément(s) déterminant les dangers

II• éthanol

Phrase(s) de risque	R10	Inflammable.
Phrase(s) S	S 2 S 7 S16	Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Législation nationale

limitation des emplois	Respecter les dispositions relatives à la limitation du travail selon la loi relative à la protection des jeunes travailleurs, la loi relative à la protection des mères salariées et de la loi relative au travail à domicile.
------------------------	---

16. AUTRES INFORMATIONS

Textes des phrases R

Autres informations

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.
